

de la bonne volonté, de la compréhension et du tact, nous pouvons et devrions chercher à renforcer nos relations actuelles et à promouvoir nos propres intérêts. Puissent nos efforts aider au développement économique, au relèvement du niveau de vie, et à l'amélioration de la qualité de la vie dans les Antilles. Un jour viendra où, comme récemment, nos liens traditionnels avec cette région seront secoués, tendus par les vents chauds des tempêtes antillaises. Mais ils sauront tenir le coup. Leurs racines sont fortes et vigoureuses. Nous faisons tous partie de l'hémisphère occidental et du Commonwealth. Ces relations grandiront et prospéreront pour le bien et des pays antillais et du peuple canadien.

En remplissant ma mission, j'ai essayé de comprendre la nature du mandat qui m'était confié par mes collègues du Gouvernement. Reste à voir si mes opinions sont pleinement acceptables. De toute manière, je puis assurer les sénateurs que les recommandations du rapport provisoire sont l'objet d'un examen minutieux de la part du Gouvernement qui trouvera, j'en suis sûr, une aide précieuse dans le rapport du comité sénatorial permanent des affaires étrangères, l'analyse exhaustive faite l'an dernier sur nos relations avec cette partie du monde tellement intéressante et importante.

S/C